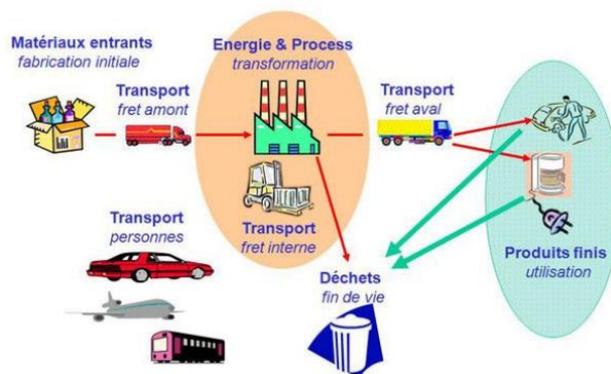




EMPREINTE CARBONE : 5,25 tonnes de CO2

La moyenne d'un foyer français est de 7,22 tonne / an

L'empreinte carbone d'une entreprise (obligatoire si + 500 salariés), d'un pays ou d'un individu est l'addition des émissions de CO2 des transports, consommations d'énergie, achats et habitudes alimentaires. La réalisation d'un Bilan Carbone® doit faire appel à un prestataire certifié par l'Ademe ou à un chef de projet interne formé à ce type de démarche. Ce n'est pas le cas ici. Ce calcul, volontaire, doit être considéré comme une estimation grossière (mais de bonne foi), à l'aide de logiciels web gratuits sur la période du 01/09/19 au 30/08/20.



Visites & Livraisons (perso & sous-traitées)...



Chauffage (fioul) et électricité atelier.

⚡ Electricité 339	kWh	💧 Fioul 160	Litres
-------------------	-----	-------------	--------



Car je déjeune (souvent mal) dans mon atelier.



Je fais de mon mieux.

A quoi s'ajoute les émissions indirectes (services privés, administrations, voirie, constructions bâtiments publics, collectes déchets, traitement des eaux,..) que nous utilisons tous, soit en moyenne 1,32 tonne / habitant.